

## CONTIBUTION

### La proportionnelle, premier pas d'une espérance.

L'équation politique pour la prochaine élection présidentielle est simple. Le résultat du premier tour des élections régionales et les sondages sont concordants, le candidat du parti socialiste (François Hollande/Manuel Valls) serait éliminé dès le premier tour comme Lionel Jospin le fut en 2002. Pour réussir, le candidat issu des rangs socialistes doit d'abord réunir le camp de la gauche. Un certain nombre de décisions récentes du gouvernement ont plutôt pour effet d'éclater les mouvements « *plus à gauche* » que « les républicains ».

Il faudrait une réussite économique de la France, sans précédent, sur une période brève d'un an, pour hypothétiquement changer les données. Autrement dit, même une amélioration du bilan ne sera pas de nature à épargner à la gauche l'échec à la présidentielle.

Celui-ci est intellectualisé comme une fatalité de l'histoire : « *Hors circonstance dramatique, tous les présidents de la Vème République se sont présentés à leur succession. Et même si aucun n'est parvenu à gagner alors que son camp était au pouvoir (François Mitterrand et Jacques Chirac ont profité de la cohabitation), la fonction présidentielle offre au sortant la légitimité nécessaire à retourner devant les électeurs.* » (Pourquoi il ne faut pas enterrer François Hollande en vue de 2017) Le HuffPost, par Alexandre Boudet

Par rapport à la droite traditionnelle, la gauche a un handicap. Son électorat est globalement plus exigeant, il est plus rapidement déçu, sa déconvenue se traduit dans les urnes. L'électorat de gauche est plus difficile à rassembler que celui de droite. La vague bleue de 1993 en est un témoignage.

La réponse politique à cette situation repose sur un trépied :

- Changer le mode de scrutin des législatives pour instituer la proportionnelle, ou la dose de proportionnelle promise lors de l'élection présidentielle de 2012.
- Modifier la Constitution pour mettre en place la censure constructive.
- Inverser le calendrier pour installer les législatives avant les présidentielles.

#### Changer le mode de scrutin des législatives.

La proportionnelle est un avantage global pour la gauche. Cela facilite son rassemblement au troisième tour lors de la constitution des exécutifs. Ce mode de scrutin peut fragiliser la coalition de droite, notamment en redonnant des ailes au centre droit (Bayrou).

Il y a plusieurs solutions pour le mode de scrutin.

L'élection à la proportionnelle de liste en un tour, à l'échelle des nouvelles circonscriptions régionales, seuil minimum pour obtenir un siège (5 %). Ce serait une manière de donner un sens à la réforme des régions.

Le système qui avait reçu un début de consensus à l'époque de Lionel Jospin.

Sur la base de 577 membres à l'Assemblée nationale, 10 un 20 % des députés seraient élus sur une liste compensatoire. Le mode est relativement proche du scrutin allemand à la différence qu'il garde l'essentiel de la philosophie majoritaire, alors que le système allemand est totalement proportionnel.

Les électeurs auraient, comme en Allemagne, un double vote. Une première voix pour le scrutin de liste, une deuxième voix pour un candidat en circonscription qui a déclaré son attachement à une liste. Au niveau des circonscriptions, il y a un mode d'élection des députés identiques à celui actuel (scrutin majoritaire à deux tours), après un redécoupage et une diminution des circonscriptions. Le scrutin de liste permet de déterminer le nombre de députés par formation politique. Si une formation politique obtient 25 % des sièges au scrutin

des listes, et qu'il a obtenu 35 % des sièges au scrutin majoritaire (sur le total des députés), il ne reçoit pas de nouveaux députés issus de la liste. À l'inverse, si une formation politique obtient 5 % des sièges au scrutin de liste, mais aucun député au scrutin majoritaire, il obtient des sièges « *de compensation* » issus de la liste pour se rapprocher au mieux de son résultat.

La promesse de François Hollande, candidat : « 14/ *"Moi président de la République, j'introduirai la représentation proportionnelle pour les élections législatives, pour les élections, non pas celles de 2012 mais celles de 2017, car je pense qu'il est bon que l'ensemble des sensibilités politiques soient représentées.* » Idem pour Lionel Jospin et François Mitterrand, les « 110 propositions ».

### **La mise en place de la censure constructive représente le point de stabilisation d'un parlement plus influencé par la proportionnelle.**

Le système n'est plus à présenter, il a fait ses preuves. La motion de censure constructive prévoit un Chef de gouvernement pour remplacer celui qu'elle propose de renverser. La formule consacrée est : « *On ne renverse un gouvernement qu'en le remplaçant* ».

Elle existe dans la Loi fondamentale d'Allemagne, elle empêche ainsi toute coalition de circonstances entre des partis qui, une fois la censure votée, ne pourraient se mettre d'accord sur le nom d'un nouveau chef du Gouvernement.

À l'heure actuelle, elle existe en Belgique (article 96 de la Constitution), en Allemagne et en Espagne. Sous une forme particulière (il fallait une majorité des membres et non pas une majorité simple), elle a existé au niveau des conseils régionaux sous l'expression « *49-3 régional* ».

### **L'inversion du calendrier.**

Dès les réformes institutionnelles votées, le président de la République peut dissoudre l'Assemblée nationale pour que l'élection législative précède l'élection présidentielle.

Il faut bien comprendre que l'ordre actuel présente de nombreux inconvénients.

Les partis politiques ne peuvent vivre qu'avec le financement public. Le financement public repose sur les élections législatives. Aucune formation politique ne peut être absente des élections législatives.

Dans un cycle court, « *élection présidentielle, élection législative* », l'élection présidentielle sert de campagne à l'élection législative. L'élection présidentielle contribue au « *recrutement des électeurs* ». Un parti politique absent de l'élection présidentielle ne peut pas obtenir un bon résultat à l'élection législative qui a lieu quelques semaines plus tard.

C'est dans ces conditions que toutes les formations politiques cherchent à avoir un candidat à l'élection présidentielle. Pour partie, cela explique l'émiettement des voix de gauche au premier tour de l'élection présidentielle et le risque de voire disparaître le candidat de la gauche.

Une formation potentiellement partenaire de la gauche mais souhaitant continuer à exister de manière autonome, est obligé d'avoir un candidat à la présidence de la République. En ce sens, l'absence d'un candidat écologiste, issu d'Europe Ecologie les Verts par exemple, au premier tour de l'élection présidentielle, laisserait une place pour un autre candidat d'une autre formation écologiste. Ceci est vrai pour d'autres parties à la gauche de la gauche. Etre absent de l'élection présidentielle s'est laissé la (sa) place à un(e) autre candidat(e) qui pourra construire dans l'élection législative, suivante, une nouvelle formation politique.

Commencer par les élections législatives, c'est donner plus de poids aux débats d'idées qu'aux débats de personnes. Cela facilite le rassemblement des électeurs de gauche, plus facilement déçu par les candidats, autour des idées qu'ils défendent.

Enfin, conclure par l'élection présidentielle, c'est inviter les électeurs à renforcer son choix vis-à-vis de la majorité qui se dessine à l'Assemblée nationale et ... plus laborieux pour la droite de faire élire son candidat, si celui-ci est obligé d'indiquer qu'il gouvernera avec le Front National.

A l'heure de la rédaction de ce texte, « *Panama Papers* », cette enquête inédite sur les paradis fiscaux qui met en cause chefs d'Etat, sportifs et milliardaires, dans un contexte de crise économique, ne peut que renforcer le rejet citoyen envers les hommes et les femmes politiques. D'ici 2017, d'autres scandales succéderont aux précédentes indignations, toujours plus innommables.

Seule la proportionnelle peut garantir à tout citoyen l'espérance d'être représenté, seule la proportionnelle premier pas vers une refonte de la constitution, peut redonner de l'espoir à la démocratie.

\* \* \*

Annexe : Exemple, répartition de la dose de proportionnelle selon un travail collectif des Verts.

MODELE DE REPARTITION				80%	20%	SIEGES	
LISTE	% Liste	577	% Circo.	462	115	<b>577</b>	
A	29	174	40	189	0	<b>189</b>	32,76%
B	22	131	35	165	0	<b>165</b>	28,60%
C	20	119	23	108	11	<b>119</b>	20,62%
D	11	66			45	<b>45</b>	7,80%
E	8	46			32	<b>32</b>	5,55%
F	7	41			27	<b>27</b>	4,68%
G	2						
H	1						
Total	100	577		462	115	<b>577</b>	

MODELE DE REPARTITION				90%	10%	SIEGES	
	% Liste	577	% Circo.	517	60	<b>577</b>	
A	29	174	40	212	0	<b>212</b>	36,74%
B	22	131	35	185	0	<b>185</b>	32,06%
C	20	119	23	120	0	<b>120</b>	20,80%
D	11	66			26	<b>26</b>	4,51%
E	8	46			18	<b>18</b>	3,12%
F	7	41			15	<b>15</b>	2,60%
G	2						
H	1						
Total	100	577		517	60	<b>576</b>	